

Adopté le :17 février 2023.....
Date de mise en ligne :21 février 2023.....

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 janvier 2023 à 20h00 à la mairie

Séance présidée par Mr VILLEMAIRE Jean-Luc

Membres présents : Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGE Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille et Mme SAUVAGE Tatiana.

Membres excusés : Mme DUCROT Isabelle, Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie, Mme PELLETIER Magali

Secrétaire de séance : Mme RICHARD Camille

Auxiliaire de secrétaire de séance : Mme PIRAT Magali

La séance est ouverte à 20h00.

Le quorum est atteint.

Ordre du jour : Adoption du procès-verbal du conseil de décembre - Désignation de la secrétaire de séance - Terrain du département de l'Ain - Lavoir (Devis, subventions) - RPI 3 Communes - Voirie (Travaux et subventions) - Espace de la Forge - Tableau des effectifs - Urbanisme - Commissions - Questions et Invitations diverses - Vie communale

- **Adoption du procès-verbal du conseil de décembre**

Monsieur le Maire demande aux membres de se prononcer sur le dernier compte-rendu de conseil, ils acceptent à 11 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGE Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille et Mme SAUVAGE Tatiana) 0 Contre 0 Abstention.

- **Désignation de la secrétaire de séance**

Monsieur le Maire nomme Mme RICHARD Camille comme secrétaire de séance. Les membres acceptent à 11 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGE Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille et Mme SAUVAGE Tatiana) 0 Contre 0 Abstention.

- **Terrain du département de l'Ain**

Monsieur le Maire informe de la vente de plusieurs parcelles appartenant au département de l'Ain, propose aux membres d'acquérir la parcelle ZM 49, le prix proposé est de 1088€.

Les membres acceptent à 11 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGE Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille et Mme SAUVAGE Tatiana) 0 Contre 0 Abstention et autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents pour cette acquisition.

- **Lavoir (Devis, subventions)**

Monsieur FERRIER Jean-Pierre donne lecture du devis de l'entreprise SORGUE 39648 € TTC pour la rénovation du lavoir. Nous sommes dans l'attente d'un autre devis pour refaire les 6 socles des poteaux.

Monsieur le Maire informe que l'Architecte des Bâtiments de France, nous a informé que dans le cas de l'Appel à Projet, certaines conditions sont à respecter donc un nouveau devis a été demandé à l'entreprise SORGUE. Le sujet sera revu au prochain conseil.

- **RPI 3 Communes**

Monsieur le Maire rappelle qu'en novembre dernier la commune a signé une convention de ruralité avec Bresse Louhannaise Intercom', les communes de Varennes-Saint-Sauveur et Condal et la direction des services de l'éducation nationale de Saône et Loire afin de s'engager réciproquement pour faire évoluer le réseau des écoles au service de la réussite des élèves et de l'aménagement du territoire pour les 3 communes. À la suite de cette convention, le conseil municipal doit acter ce rapprochement des 3 communes et la constitution d'un nouveau RPI.

Les membres du conseil municipal acceptent le rapprochement des 3 communes (Varennes-Saint-Sauveur, Dommartin-lès-Cuseaux et Condal) et la constitution d'un nouveau RPI, à savoir le RPI Varennes-Saint-Sauveur, Dommartin-lès-Cuseaux et Condal.

Les membres acceptent à 11 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BERGE Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille et Mme SAUVAGE Tatiana) 0 Contre 0 Abstention.

- **Voirie (Travaux et subventions)**

Monsieur le Maire donne lecture du devis de Mr COMTET Arnaud pour la création d'un chemin piétonnier du haut du bourg jusque vers le cimetière communal pour un montant de 10344€ TTC.

Les membres acceptent à 11 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BERGE Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille et Mme SAUVAGE Tatiana) 0 Contre 0 Abstention, le devis de Mr COMTET Arnaud pour 10344€ TTC pour création d'un chemin piétonnier du haut du bourg jusque vers le cimetière.

Les membres décident de demander l'attribution d'une subvention pour la création de ce chemin piétonnier et autorisent Monsieur le Maire à déposer un dossier pour le subventionnement d'une partie des frais.

- **Espace de la Forge**

Monsieur le Maire informe que 9 cabinets d'architectes ont répondu à l'appel d'offre :

BEURET-RATEL Architecte (LONS LE SAUNIER), ATELIER 71 (DOMMARTIN LES CUISEAUX), CARTAILLIER DESEILLE Architecture (BLETTERANS), DIDIER PINTON et Associés (SANCE), AA GROUP DIJON (DIJON), GODART et ROUSSEL (DIJON), EJO COOPERATIVE (MONT SAINT VINCENT), MODULART (REPLONGES) et ZANIN et GAUTHERON Architectes (TOURNUS)

Après remise des notes de la part de l'ATD, la commission d'appel d'offres a retenu les candidats suivants : BEURET-RATEL Architecte, CARTAILLIER DESEILLE Architecte et AA GROUP DIJON.

Ces 3 cabinets doivent présenter leur projet pour le 03 mars.

- **Tableau des effectifs**

Monsieur le Maire informe que Mme BASSAN Nathalie et Mr BELFIS Marc sont promouvables respectivement au grade d'Agent Technique principal de 2^{ème} classe et d'Agent de maitrise principal.

Le conseil décide à 11 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr TABOURET Christophe, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BERGE Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille et Mme SAUVAGE Tatiana) 0 Contre 0 Abstention, de modifier le tableau des effectifs comme suit : Création de l'emploi d'agent de maitrise principal au 1^{er} juillet 2023 à la place du poste d'agent de maitrise, est promu Mr Marc BELFIS à ce grade et création de l'emploi d'agent technique principal 2^{ème} classe au 1^{er} mars 2023 à la place du poste d'agent technique, est promu Mme BASSAN Nathalie à ce grade.

- **Commissions**

▪ **Matériel**

• **Étuve salle des fêtes**

Monsieur le Maire donne lecture d'un devis reçu de CUNYPRO pour une étuve ROLL Service à 5144.42€ TTC. Des autres devis ont été demandés et seront étudiés au prochain conseil.

- **Réunion commission matériels**

Monsieur MALIN Jacky fait un point de la réunion matériels. Une prochaine réunion est prévue le mercredi 8 février à 20h00.

- **Bâtiments**

Monsieur PIRAT Sébastien fait un point du chauffage de la salle des fêtes et des nouvelles modifications faites.

Monsieur le Maire donne lecture de 2 mails reçus de Madame OUDOT Vanessa, l'un concernant les cornilles qui abiment les vitres et l'autre, pour demander si possibilité d'avoir de l'eau chaude à l'évier vers les toilettes. Ces 2 points vont être étudiés afin d'y remédier.

Monsieur le Maire informe du changement de l'alarme à l'APC début février.

Monsieur FERRIER Jean-Pierre informe :

- qu'une descente de toit de chéneaux est à refaire, bâtiment école/salle des fêtes
- qu'un WC fuit dans les toilettes femmes de la salle des fêtes.
- que lorsqu'il pleut énormément, de l'eau rentre par la porte de la maternelle.
- qu'une vitre de l'APC est fendue.
- que le sonomètre et un contacteur à la salle des fêtes ne fonctionnent plus.

Ces problèmes vont être traités dès que possible.

- **Voirie**

La commission va se réunir le samedi 28 janvier à 9h00 pour faire un état des travaux voirie 2023.

- **Affouages**

Les affouagistes ont commencé.

- **Questions diverses :**

- **Conseil des jeunes**

Monsieur le Maire informe que le 1^{er} conseil des jeunes a eu lieu samedi 14 janvier.

Les résultats des élections sont :

Maire : Melle BERTHAUD Laurine

1^{ère} Adjointe : Melle PIRAT Justine

2^{ème} Adjointe : Melle GAMBÉY Clarysse

3^{ème} Adjointe : Melle BERTHAUD Justine

Le conseil des jeunes a émis une première demande : L'abri bus du bourg est trop petit, beaucoup d'élèves attendent le bus sous la pluie, est-ce qu'il aurait une possibilité d'agrandir l'abri ?

Le conseil municipal prend note de cette remarque et va réfléchir à ceci.

Le prochain conseil municipal des Jeunes aura lieu le 24 mars à 19h00, suivi du conseil municipal à 19h30, pour un moment d'échange entre les 2 conseils.

- **Vigipirate**

Monsieur le Maire donne lecture de la nouvelle posture « Hiver-Printemps 2023 » du Vigipirate au niveau « sécurité renforcée - risque attentat » depuis le 21 décembre 2022.

- **Cantine**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu de la présidente et de la trésorière du bureau de la cantine annonçant leurs démissions à la fin de l'année scolaire 2022/2023.

- **Réunion SYDESL**

Monsieur TABOURET Christophe fait un point de la réunion du SYDESL du 17 janvier 2023 à CUISEAUX. Pour le moment, aucuns travaux de renforcement ne sont prévus sur la commune. Reste quelques éclairages vétustes à changer par des LED.

- **Passation de commandement entre A. BOURGEOIS et Y. MEGARD**

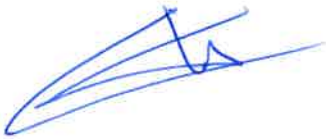
Le conseil est invité à la passation de commandement le vendredi 20 janvier.

- **Vie communale**

- Monsieur le Maire informe d'un décès et fixe le prochain conseil au vendredi 17 février à 20h00.

La séance est close à 22h00.

Secrétaire de séance,
RICHARD Camille



Monsieur le Maire,
VILLEMAIRE Jean-Luc

